

Le genre d'injection de fonds dont nous avons besoin dans l'économie à ce moment-ci, et dont nous avons en fait besoin depuis longtemps, serait réalisé beaucoup plus efficacement si on réduisait les impôts aux niveaux des revenus moyens et inférieurs à la moyenne. Je le dis pour les raisons suivantes, qui sont plutôt évidentes, peut-être ne le sont-elles pas. Les gros salariés, les Canadiens moyens touchant de \$15,000 à \$20,000 et encore plus, au lieu d'injecter dans l'économie les montants réalisés grâce à la déduction fiscale, ce qui augmenterait la demande et la disponibilité de fonds d'investissement propres à créer de nouveaux emplois, sont tout simplement portés à les économiser. Ils les thésaurisent. En veillant à ce que les allègements fiscaux profitent aux Canadiens ayant un revenu moyen ou faible, on stimulerait bien davantage l'expansion économique. Ce stimulant susciterait, à son tour, une plus grande demande de biens et de services, d'où le besoin croissant de créer de nouveaux emplois. Aussi bien j'estime qu'on est en droit d'émettre de vives critiques à l'endroit de cette mesure. Si nous souhaitons créer de nouveaux emplois, nous ne devrions pas recourir à des allègements fiscaux en faveur de l'ensemble des contribuables. Il nous faut des allègements fiscaux sélectifs et il conviendrait d'en faire profiter les personnes ayant un revenu moyen ou faible.

Permettez-moi de dire maintenant quelques mots au sujet de la réduction de l'impôt sur le revenu des sociétés. Si l'on peut émettre de vives critiques à l'égard de la réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers, les mots viennent à manquer lorsqu'il s'agit d'émettre un jugement sur la réduction générale de 7 p. 100 de l'impôt sur le revenu des sociétés. A mon avis, c'est de l'aberration pure et simple d'offrir cette réduction d'impôt générale aux entreprises. Une mesure semblable a été prise avant Noël, au cours de la dernière année financière. Je répète ce que j'ai dit alors, puisqu'il s'agit d'une mesure semblable pour la prochaine année financière, à savoir que cette réduction générale de 7 p. 100 de l'impôt sur les sociétés ne fera qu'apporter une manne en bénéfice pour un très grand nombre de sociétés, un point c'est tout. Cette réduction ne fera pas augmenter l'investissement. Elle n'incitera pas les sociétés à utiliser les fonds supplémentaires pour créer de nouveaux emplois. Il n'y a pas de lien nécessaire entre un dégrèvement d'impôts et la création de nouveaux emplois.

• (1640)

Si le gouvernement avait vraiment voulu que cette mesure entraînant des emplois supplémentaires, il aurait posé cette création de nouveaux emplois comme condition au dégrèvement d'impôt. Par exemple, le gouvernement aurait pu dire aux sociétés canadiennes: «Si vous pouvez nous démontrer à la fin de l'année financière que vous avez agrandi votre exploitation et que vous avez employé plus de Canadiens, vous aurez droit à un dégrèvement d'impôt de 7 p. 100.» Bien entendu, il faudrait qu'il y ait un minimum d'augmentation du taux de l'emploi. Si le gouvernement l'avait dit, cela aurait eu un sens sur le plan économique. Il aurait fallu le dire aux sociétés. Je le répète, le gouvernement aurait dû déclarer aux sociétés: «Si vous prenez de l'expansion et employez plus de personnes, nous vous offrirons un dégrèvement d'impôt de 7 p. cent pour l'année financière en cours.» Pourtant, le gouvernement ne l'a pas fait. Il s'est contenté d'introduire une réduction générale de 7 p. cent, qui permettra simplement à bon nombre de sociétés d'accroître leurs bénéfices ou d'élever leur marge bénéficiaire. Cette augmentation ne représentera pas exactement 7 p. cent, mais elle sera

[M. Broadbent.]

toutefois assez importante. Cela n'est pas juste. Une réduction fiscale pour toutes les sociétés ne va pas permettre obligatoirement de créer de nouveaux emplois.

De même, si le gouvernement voulait utiliser les dégrèvements fiscaux pour créer plus d'emplois, il aurait dû les appliquer à certains secteurs de l'économie. Il aurait dû se demander: «Quel secteur de l'économie emploiera le plus vraisemblablement ces travailleurs?» Il me semble que des trois catégories d'industries, savoir, services, fabrication et ressources, l'une devait être exclue comme peu productrice d'emploi, celle des ressources.

M. Saltsman: Le secteur des ressources a déjà reçu des concessions fiscales étendues.

M. Broadbent: Comme le dit le député de Waterloo (M. Saltsman), les concessions fiscales accordées au secteur des ressources sont tout à fait disproportionnées aux services qu'il rend à l'économie canadienne, et c'est aussi ce qu'a signalé le député de Duvernay (M. Kierans), spécialiste dans ce domaine, ces dernières semaines et ces derniers mois, en formulant des critiques en ce sens. Le taux réel d'impôt que paie le secteur des ressources de l'économie canadienne égale environ 50 p. 100 du taux versé par le secteur de fabrication. Il importe de se rappeler, sur le plan des emplois, que le secteur des ressources, en comparaison des secteurs de la fabrication et des services et compte tenu des dollars investis, emploie très peu de gens.

Qu'il me soit permis de citer un exemple que j'ai invoqué à la Chambre la semaine dernière. On peut dépenser un million ou des millions de dollars pour installer une pompe ou aménager un puits de pétrole. On entendra un glouglou, puis le pétrole jaillira, et ce sont les investisseurs qui empocheront l'argent. Très peu d'emplois, c'est manifeste, résultent d'investissements de ce genre.

Une voix: L'argent passera surtout aux étrangers.

M. Broadbent: Évidemment, puisque l'industrie du pétrole appartient dans la proportion d'environ 98 p. 100 aux étrangers, l'argent quittera notre pays. Mais telle n'est pas la question ici. Je prétends qu'au lieu de réduire les impôts sans distinction en faveur des secteurs des services, de la fabrication et des ressources, nous aurions dû le faire seulement pour ceux de la fabrication et des services. Nous aurions dû déclarer à ces deux secteurs de l'économie: «Vous êtes taxés à l'excès en comparaison de l'industrie des ressources, alors que vous employez plus de personnes par dollar investi. Nous allons donc orienter les stimulants financiers, si vous voulez, de votre côté. Nous allons vous accorder des avantages financiers dans l'espoir que vous créerez plus d'emplois.» Je le répète, le gouvernement n'a pas su prendre ce genre de décision discriminatoire qui est économiquement sensée. Au lieu de cela, il a offert une réduction d'impôts générale à toutes les sociétés.

J'ai dit à peu près tout ce que j'avais à dire sur ces deux points. Je crois que les propositions fiscales visant les revenus des particuliers ont besoin d'être révisées à fond, et je présenterai un amendement à cet égard à l'étape du comité afin d'assurer à la fois une certaine équité et certains stimulants à l'économie. Deuxièmement, je crois que nous devons modifier l'impôt des sociétés de façon à favoriser les industries qui fournissent plus d'emplois, et seulement celles-là. Nous présenterons probablement un amendement dans ce domaine également.